



Etat des lieux : marché actuel de la génisse non destinée au renouvellement du troupeau bovin viande et besoins de la filière

Synthèse d'enquêtes auprès des opérateurs de la filière

RAPPEL - Etude JEUNISSE

Ce travail s'inscrit dans le cadre d'une étude régionale, JEUNISSE, qui vise à valoriser les femelles non destinées au renouvellement du troupeau viande ligérien. Un certain nombre de jeunes femelles sont en effet exportées en maigre aujourd'hui, occasionnant une perte de valeur ajoutée à l'échelle régionale.

Les objectifs de l'étude sont les suivants :

1. **cerner le type de produit recherché par la filière à travers des enquêtes auprès des opérateurs de la filière,**
2. caractériser la production ligérienne de génisses,
3. et produire des références technico-économiques sur la conduite en engraissement de jeunes femelles charolaises « type JB » (abattage 18 mois).

Chaque item fait l'objet d'une publication disponible sur le site www.paysdelaloire.chambagri.fr

Méthodologie

Ce travail repose sur 12 entretiens semi-directifs réalisés auprès des opérateurs de la filière au printemps 2013 : 2 éleveurs, 4 groupements de producteurs, 3 abatteurs, 3 distribution-transformation-RHD.



Synthèse des enquêtes réalisées

Le marché actuel

Deux types de génisses non destinées au renouvellement du troupeau bovin viande se retrouvent sur le marché : les femelles qualifiées de « moins bonnes » sont exportées en maigre au sevrage, la plupart du temps en Espagne et représentent la majorité de ces génisses, les femelles qualifiées de « bonnes » sont gardées par l'éleveur

ou replacées dans un autre élevage de la région pour être engraisées. On peut dire que ces femelles non destinées au renouvellement du troupeau jouent un rôle de « tampon » au sein du troupeau, vendues en maigre ou engraisées selon le contexte (sécheresse...) et les opportunités (prix...).

Face à une diminution des volumes de gros bovins, le message véhiculé au printemps 2013 est de garder ces femelles et de les valoriser sur l'exploitation. Les abatteurs ont en effet besoin de viande, il y a moins d'exigences sur ces animaux, qui peuvent répondre à 2 marchés :

Marché français : production de femelles pour le marché de la cheville, généralement en lien avec des filières qualité (label, BNR...), âgées d'au minimum 26 mois (abattues plutôt vers 30-36 mois), autour de 380 à 420 kg carcasse (avec une variabilité dépendant de l'âge, de la conduite et de la race) et conduites de façon plutôt traditionnelle (passage à l'herbe).

Marché export : production de femelles jeunes (âgées de 16 à 24 mois), d'environ 340 kg de carcasse très couvertes, avec un état d'engraissement minimum de 3 (plutôt 4 recherché). Ces femelles sont généralement de race Charolaise, voire Limousine et sont conduites comme les jeunes bovins pour des questions de simplification (même bâtiment, même ration). Elles sont engraisées principalement dans les systèmes naisseurs-engraisseurs et un peu dans les systèmes engraisseurs spécialisés. Certains groupements proposent un système de contractualisation à l'éleveur, sur la base d'un « prix plancher » indexé sur un coût de production.



En 2013, du fait d'une pénurie de viande de femelles et d'un prix élevé de ces animaux en France, la production de génisse intensive type JB destinée à l'export était en baisse depuis quelques mois, ces jeunes femelles étant en partie « recyclées » sur le marché français. En effet, le message véhiculé par certains groupements de producteurs était d'alourdir un peu les carcasses pour satisfaire la filière.

Néanmoins, ces marchés de la génisse n'apparaissent pas structurés et la sortie des animaux est difficile à planifier et organiser.

Du côté de l'aval de la filière, on assiste à une volonté de sécuriser l'approvisionnement en viande, notamment via le développement d'une filière génisse jeune. Plusieurs structures se penchent ainsi sur la

question et commencent à mener des essais et à commercialiser ce type de viande sur le marché français.

Produit recherché

Pour l'export (marché italien principalement) :

- Des animaux jeunes (autour de 18 mois : de 15 mois à 24 mois)
- Des carcasses :
 - viande claire,
 - de 320-340 kg en moyenne (de 280 kg min à 370 kg max),
 - Conformation : R+ U-,
 - état d'engraissement de 3 voire 4, avec un gras blanc,
 - bien couvertes (gras de couverture) et généralement non émoussées.

Pour le marché français :

- Ces génisses sont généralement produites en cycle court (âgées de minimum 18 mois), mais toujours avec une recherche de couleur rouge pour la viande.
- Des carcasses
 - viande de couleur rouge,
 - état d'engraissement de 3 (mais pas trop gras, éviter le 3+), avec un gras jaune,
 - poids de carcasse : de 280 kg à 320 kg, de façon à avoir des muscles adaptés à la portion consommateur,
 - conformation : autour de R+
 - qualité de viande : même si pour la commercialisation de certaines parties de l'animal la couleur et la tendreté impactent peu la qualité du produit (ex : minerai, haché), celles-ci sont importantes quand on considère l'équilibre carcasse (vente de piécé),

Vision de la filière et débouchés possibles : des perspectives pour la génisse rajeunie sur le marché français

D'après les opérateurs de la filière, le développement d'une filière valorisant les femelles non destinées au renouvellement du troupeau est intéressant, notamment pour les systèmes naisseurs-engraisseurs de la région. Il est possible de distinguer 2 types de génisses ainsi produites :

- les « meilleures », destinées à rejoindre le marché français, conduites de façon plutôt traditionnelle (valorisation de l'herbe) mais pas exclusivement,
- les autres, destinées à l'export et conduites intensivement.

Au-delà du marché traditionnel de la génisse viande en France (filiale qualité), les **jeunes femelles conduites intensivement** semblent avoir un réel avenir **sur le marché français** (intérêt des opérateurs). Il s'agirait néanmoins d'en maîtriser la couleur de la viande (être suffisamment rouge) ainsi que l'état d'engraissement (femelles généralement trop grasses). Elles pourraient en effet se positionner entre les vaches à viande, parfois trop lourdes et conformées, et les vaches laitières qui ne sont pas assez conformées. Ce marché est demandeur de carcasses d'au moins 300 kg. Elles pourraient donc se substituer aux :

- Vaches laitières
 - sur le marché des produits élaborés (UVCI, steak haché) pour les moins bonnes (300 kg de carcasse),
 - sur le marché du catégoriel pour les femelles « moyennes »,
 - sur le marché du compensé pour les meilleures femelles.
- Vaches allaitantes
 - sur le marché du compensé, avec des carcasses d'au minimum 350 kg
 - sur le marché de la cheville pour les meilleures femelles (>380 kg de carcasse)

Les avantages de la génisse jeune cités par les opérateurs de la filière sont les suivants :

- la taille des muscles adaptée à la portion consommateur,
- un meilleur rendement viande par rapport aux vaches (+ 3 points a priori),
- un très bon rapport avant/arrière par rapport à la vache,
- un produit standard et régulier,
- une image de la génisse plus tendre que la vache, mais non testé expérimentalement.

Néanmoins, certains inconvenients ressortent des entretiens :

- une viande qui peut ne pas avoir une couleur assez rouge pour la commercialisation sur le marché français, notamment avec des races tardives telles que la Charolaise et la Limousine. La couleur peut apparaître rouge en barquette mais blanchir à la cuisson,
- une viande jeune qui peut entraîner, comme les viandes de jeunes bovins, des pertes en eau importantes lors de la conservation et lors de la cuisson. D'où une viande qui peut paraître plus sèche en bouche,
- une absence de gras qui limite la conservation en rayon traditionnel.

L'aval de la filière apparaît tout particulièrement intéressé par les génisses jeunes conduites de manière « intensive » (moins de 20 mois), permettant de procurer des pièces adaptées à la portion consommateur, à moindre coût. Il apparaît néanmoins compliqué de bien valoriser l'ensemble de la carcasse du fait des muscles de l'Avant qui seront plutôt destinés à la fabrication de haché.

Pour produire des carcasses jeunes et à moindre coût pour le marché français, certains opérateurs semblent plus intéressés pour travailler avec des génisses croisées (*Charolais) ou rustiques (Salers, Aubrac, Gasconne...), plus précoces et à potentiel plus réduit que les Charolaises ou Bondes d'Aquitaine par exemple. Elles permettraient notamment de produire des carcasses d'une couleur plus rouge malgré un abattage relativement jeune (18-24 mois). En effet, la crainte avec la race Charolaise est la production de carcasses trop claires. La Limousine serait plus adaptée à être valorisée jeune sur le marché français, avec une viande qui apparaîtrait plus rouge que celle de la Charolaise.

A l'échelle de l'élevage, certains freins à l'engraissement de ces jeunes femelles sont mentionnés. Les problèmes sanitaires que peuvent engendrer l'introduction de femelles dans un élevage sont ainsi ressortis des enquêtes, notamment à travers les coûts engendrés (prises de sang à l'introduction). Néanmoins, cela ne concerne pas les femelles de moins de 12 mois rentrant dans un bâtiment dérogatoire, ni les systèmes naisseurs-engraisseurs qui n'achètent pas à l'extérieur, les règles étant les mêmes que pour les mâles. Un autre point soulevé à plusieurs reprises concerne la place en bâtiment allouée à ces femelles. En pratique et pour des questions de simplifications, ce lot de femelles est généralement engraisé dans le même bâtiment que les mâles, dans une case à une extrémité du bâtiment. Pour certains cette pratique apparaît risquée compte tenu des chaleurs des femelles qui peuvent apparaître, perturbant ainsi les mâles à proximité. Pour limiter cet effet il s'agirait de placer à côté de ces jeunes femelles les lots de mâles les plus jeunes en engraissement.

Le marché de la jeune génisse apparaît ainsi avoir un potentiel d'évolution important, bien qu'il soit fortement dépendant de la conjoncture. Le rajeunissement des animaux est un point clé de cette évolution, devant permettre de limiter les coûts de production (à vérifier cependant) qui sont aujourd'hui fortement dépendant de la hausse du prix des intrants. La conduite de l'engraissement, et donc le type de production, sont néanmoins fortement liés au contexte de l'exploitation (systèmes herbagers/cultures).

Quant au marché export, celui-ci apparaît plus aléatoire et moins pérenne, soumis à des aléas sanitaires, politiques et à des concurrences fortes entre fournisseurs. En 2014, le marché italien n'est plus autant favorable, avec une concurrence de la viande étrangère en plein essor : la descente en gamme de la consommation due à la crise économique, ainsi que la pression des viandes importées de Pologne, d'Allemagne ou d'Irlande, font pression sur les prix gros de la viande (que ce soit pour du jeune bovin ou de la génisse jeune). Les pays tiers du pourtour méditerranéen, habitués à consommer de la viande de jeunes bovins, pourraient à terme constituer des débouchés. Il faut toutefois garder à l'esprit que dans la plupart de ces pays les femelles sont moins bien payées que les mâles à qualité équivalente, sans compter qu'il peut être tabou dans certains pays de consommer cette viande de femelles.

Néanmoins, comme pour le marché français, la génisse rajeunie, moins lourdes et moins conformées, apparaît plus propice que le jeune bovin à fournir des portions adaptées au consommateur sur le marché export. Ceci est d'autant plus vrai aujourd'hui que la consommation est en baisse, le consommateur se rabattant à plus forte raison sur des petites portions. Il pourrait en être de même sur le marché français où ces carcasses de génisses jeunes fournissant des portions plus petites que celle des vaches pourraient intéresser certains débouchés.

Un manque de références techniques sur la conduite des femelles rajeunies

Contrairement à la production de génisses traditionnelles (filère qualité) pour laquelle nous disposons aujourd'hui d'une certaine quantité de références techniques, il n'en existe pas sur la conduite intensive des jeunes génisses, dont la production apparaît se développer aujourd'hui. Des questions se posent ainsi sur les performances zootechniques de ces animaux, sur leur coût de production ainsi que sur la qualité des carcasses et



des viandes ainsi produites (couleur, tendreté). Nous avons aujourd'hui peu de recul sur la perception du consommateur face à ce type de viande.

Plus globalement, la question de l'équilibre des systèmes d'élevage se pose, en lien avec les surfaces et les fourrages disponibles sur l'exploitation ainsi qu'avec la place en bâtiment, nécessaires à la valorisation de ces femelles.

Pour accompagner les éleveurs dans ce sens, des **essais sont mis en place à la ferme expérimentale des Etablières** (85 - Chambre d'agriculture de Vendée en partenariat avec Institut de l'élevage). L'objectif est de **produire des références techniques et économiques sur la production de génisses CH de 18 mois** (« type JB »), que ce soit sur les performances de croissance ou les indices de consommation de ces animaux. La qualité des carcasses produites est également caractérisée.

	Génisses « type JB » Conduite intensive	Génisses Conduite rationnée
Rations	Ration JB* à volonté	Ration JB* rationnée à 75% + paille à volonté
Objectifs d'abattage	330 kg carcasse	330 kg carcasse
Références à produire	Bilan alimentaire Coûts de production Qualité (gras, couleur)	

*ration mélangée à base d'ensilage de maïs, blé, tourteau de soja et paille

Ces essais sont répétés sur 2 années (été 2013 → été 2015) et déclinés pour des femelles nées en fin d'hiver et à l'automne. Au final, 96 femelles seront suivies. Les résultats des essais sont attendus en début d'année 2016.

CONTACTS

Marion BENOIT – Institut de l'Élevage
Courriel : marion.benoit@idele.fr Tél. 02 41 18 61 74

Marie DELANNOY – Chambre régionale d'agriculture des Pays de la Loire
Courriel : marie.delannoy@pl.chambagri.fr Tél. 02 41 18 60 25

Sophie VALANCE - Chambre d'agriculture de la Vendée
Courriel : sophie.valance@vendee.chambagri.fr Tél. 02 51 36 84 45

Réalisation : Chambre régionale d'agriculture des Pays de la Loire

Action mise en œuvre par les Chambres d'agriculture des Pays de la Loire et l'Institut de l'élevage

Référence : 2014_JEUNISSE_Etat_des_lieux_PdL, édition Décembre 2014

Avec le soutien financier de

